

ACCUEIL DE LOISIRS DU MERCREDI APRÈS-MIDI INFORMATIONS ET ORGANISATION

Adresse : La Marelle – 27, boulevard Clémenceau – 79300 Bressuire

Informations

→ Horaires :

- ½ journée après-midi avec repas : 12h00 à 17h00
- ½ journée après-midi sans repas : 13h15 à 17h00
- Péri loisirs : 17h00 à 19h30

→ Enfants inscrits :

Ponctuellement : enfant qui ne sera pas présent tous les mercredis.

Il vous faudra effectuer les réservations sur le portail familles.

Au forfait : enfant qui sera présent tous les mercredis de l'année scolaire à compter du mercredi 04 septembre 2024.

Il vous faudra effectuer les réservations sur le portail familles, pour toute l'année scolaire.

Péri loisirs : enfant qui sera présent entre 17h00 et 19h30.

En cas de besoin, il est obligatoire d'effectuer les réservations sur le portail familles et de bien mentionner l'horaire de départ.

→ Transports des écoles vers l'accueil de loisirs du mercredi après-midi à La Marelle :

Un service de transport est proposé entre les écoles et l'accueil de loisirs (ALSH) de la Marelle.

Uniquement pour les enfants scolarisés sur **les écoles Bressuire ville, Saint-Porchaire, Terves et Saint-Cyprien**, merci de compléter le formulaire sur :

<https://forms.office.com/e/YScun4ZHwF>

Pour les enfants scolarisés dans **les autres écoles**, il n'y a pas de demande de transport à effectuer. Les navettes sont organisées par le Service scolaire.

→ Transports vers les activités associatives :

La Ville de Bressuire vous propose un service de transport vers les activités associatives de votre enfant le mercredi après-midi.

Pour toute demande de transport vers une activité associative, il est impératif de compléter une pré-demande à transmettre au Service scolaire.

Après étude, une réponse positive ou négative vous sera apportée.

Si la réponse est positive, une convention sera mise en place entre les différents intervenants (famille, association et Ville de Bressuire).

Le départ vers les activités débutera à partir de 13h45 et ce à compter du mercredi 25 septembre 2024.

Organisation

- Si votre enfant **déjeune à la cantine**, il ne sera pas nécessaire de prévoir une serviette de table.

Plusieurs services sont mis en place pour chaque tranche d'âge (3/5 ans et 6/11 ans).

- Si votre enfant, **ne déjeune pas à la cantine**, celui-ci pourra être pris en charge à partir de 13h15.

Si toutefois, vous souhaitez déposer votre enfant plus tôt, merci de contacter la Directrice au n° suivant : 06.26.79.09.15.

→ **Pour les maternelles**, votre enfant peut emmener au centre son doudou, très utile en cas de grosse fatigue ou de gros chagrin.

Prévoir une tenue de rechange pour les « accidents ».

Merci de marquer le nom et prénom de l'enfant sur le sac et sur les vêtements.

→ **Où récupérer votre enfant le soir :**

- L'entrée se fait à l'école La Marelle - 27, boulevard Clémenceau - BRESSUIRE (du côté de la maternelle).
- Il vous faudra sonner à l'interphone afin qu'un(e) animateur(trice) vienne vous ouvrir.

Si votre enfant a oublié un vêtement ou autre chose, il vous est possible de venir pendant la semaine de 17h15 jusqu'à 18h30 à l'accueil périscolaire de l'école La Marelle.